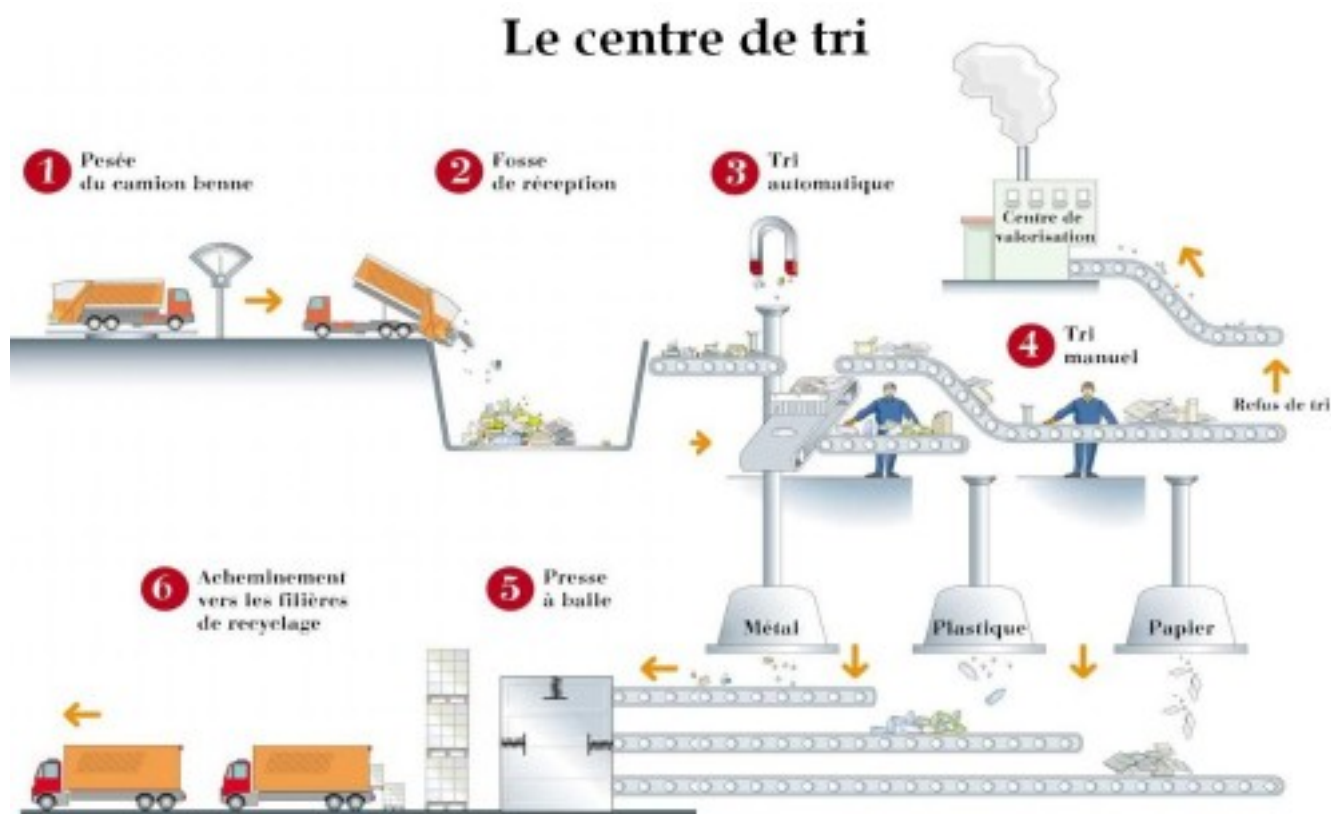


Le centre de tri



Le SMIVOM de la Mouillonne a confié le tri et le conditionnement des déchets issus de sa collecte sélective à l'Agence **PAPREC Sud Ouest**.

Plusieurs fois par semaine, un **camion** de la compagnie PAPREC se rend sur le site du SMIVOM afin de charger la collecte de recyclables.

En arrivant sur le site de PAPREC à Brugières (31), le camion est **pesé sur un pont à bascule situé à l'entrée de l'agence (le poids brut est enregistré)**. Le véhicule est ensuite déchargé dans l'alvéole dédiée aux collectes sélectives puis le camion est de nouveau pesé à vide afin de calculer le poids net réceptionné. Un ticket de pesée est systématiquement imprimé, une copie est remise au chauffeur.

Les déchets sont ensuite déchargés dans un hall de réception et de stockage, si possible couvert. Ils sont généralement criblés mécaniquement pour retirer les éléments fins qui seront incinérés ou stockés.

Le reste des déchets passe sur un **tapis roulant** où ils subiront successivement des **opérations de tri mécanique et de tri manuel**, positif ou négatif, pour **séparer les métaux ferreux et non-ferreux, les plastiques, le verre et les papiers/cartons**.

A l'issue de ces opérations, **les matériaux acceptés sont conditionnés en lot homogène en vrac, en balles ou en paquets** afin d'en réduire le volume et le coût de transport, puis **expédiés vers les filières de valorisation correspondantes**.



A la fin du processus, il est possible de **calculer le taux de refus**. Son importance constitue un bon indicateur de la performance du centre de tri. Les refus extraits par les opérateurs de tri sont orientés vers l'alvéole dédiée aux produits destinés à **la fabrication du CSR (Combustible Solide de Récupération)**, qui alimente les fours de la Cimenterie LAFARGE, à Martres Tolosane (31).

9 agents de tri et 1 conducteur d'engin travaillent sur la chaîne de tri.

La vidéo ci-dessous explique le travail d'un centre de tri :